60e ANNEE (6e série) N° 5 2 FEVRIER 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La véritable vocation du P. de Foucauld. — II. La « dérive des continents » selon A. Wegener. — III. L'auteur de l'*Imitation*. — IV. Communautés de prêtres au diocèse de Clermont. — V. L'affaire d'Astros. — VI. La « querelle origéniste », au xxe siècle. — VII. La religion berbère, opposée à l'Islam. — VIII. Le cardinal Spellman. — IX. Les *Papiers Hopkins*. — X. La nouvelle « Muraille de Chine ». — XI. Les Ecoles catholiques au Congo belge. — P S. Informations sur la grève de l'amiante au Canada.

I

Les *Cahiers Charles de Foucauld*, en leur seizième volume — (quatre par an, chez Arthaud, à Grenoble) — nous apportent une étude du P. Coudray, vice-postulateur de la cause du P. de Foucauld, sur le véritable caractère de sa mission. Cette étude est intitulée : *Moine ou missionnaire?*

Lorsque l'on considère les quinze dernières années de la vie de cet homme, dont les exemples ont le don d'émouvoir si profondément nos contemporains, quand on le voit s'établir en plein Sahara, à soixante journées de marche du prêtre le plus proche, on est tout de suite tenté de le comparer aux solitaires du désert, aux premiers siècles de l'Eglise.

« Même énergie, même héroïsme, même amour du Christ, même face-à-face avec Dieu dans la solitude, même union à Lui dans la contemplation. »

Et le fait est que cet exemple donne l'envie de relire le ravissant écrit de saint Eucher : *De laude Eremi*.

Et cependant, le P. Coudray estime qu'il y a « une énorme différence » entre les moines du désert et le P. de Foucauld. Les premiers allaient au désert pour fuir les hommes et trouver Dieu. Le P. de Foucauld, au contraire, s'en va au Sahara à la recherche des brebis égarées. On doit appeler le P. de Foucauld un « moine-missionnaire ».

«Il fut et resta toujours essentiellement un moine, ayant plus que quiconque l'esprit missionnaire, un moine dévoré de zèle... Mais un moine. »

Comment concevait-il l'exercice de sa vocation particulière ? Avant tout, par sa présence, par sa prière, par son exemple, par sa vie au milieu des infidèles. Ce ne fut donc qu'accidentellement et à son corps défendant qu'il se livra parfois à des activités spécifiquement missionnaires. Il y a dans toute sa vie une logique et une unité admirables.

Et voici comment il s'en explique lui-même :

« Aussitôt que je crus qu'il y avait un Dieu, a-t-il dit, je compris que je ne pourrais faire autrement que de ne vivre que pour Lui ! »

Parole décisive ! Si Dieu n'est pas rien pour nous, il est TOUT. O puissante logique d'un grand cœur ! C'est cela, par la grâce de Dieu, qui fait les saints.

Mais, pour ne vivre que pour Dieu, quelle voie suivre ? Il n'y en a pas d'autre que d'imiter le Christ. Seulement on peut l'imiter soit dans sa vie publique, soit dans sa vie cachée. Foucauld estime que c'est cette vie cachée qui est son lot à lui.

« Sa vocation — et sur ce point il n'a jamais varié — c'est de mener la vie de Jésus à Nazareth. C'est pour mener cette vie qu'il entre à la Trappe, c'est pour la mener plus parfaitement, la reproduire plus fidèlement qu'il en sort. Et sa vocation est reconnue par ses supérieurs. »

De la Trappe de N.-D. des Neiges, il écrivait à son beau-frère, Raymond de Blic, pour lui annoncer sa sortie :

« Depuis trois ans et demi, je demande à mes Supérieurs de quitter l'état de religieux de chœur, pour entrer dans une condition plus pauvre, plus basse, moins douce à la nature, plus ressemblante à celle du divin Ouvrier de Nazareth. Mon voyage à Staouëli était une épreuve imposée par eux, avant de m'accorder cette demande : les trois ans de théologie à Rome n'étaient aussi qu'une épreuve préalable imposée dans le même but... Mais voilà que, sans que je le demande, mon Révérendissime Général, qui a été bon pour moi sans mesure, affectueux, paternel à un degré qui m'émeut et me touche profondément, jugeant que les épreuves subies étaient suffisantes pour prouver ma vocation, après avoir prié, réfléchi, a décidé que ma vocation était de suivre l'attrait qui me pousse depuis si longtemps vers cette vie de bassesse, de travail manuel, de pauvreté, cette vie de Notre-Seigneur à Nazareth, que là était la volonté de Dieu pour moi et qu'il fallait la suivre. Il a réuni son Conseil qui, à l'unanimité, a été du même avis que lui... Voilà donc qu'au moment où je m'y attends le moins, le Bon Dieu qui nous mène comme il Lui plaît, a préparé de loin les choses avec force et douceur, le Bon Dieu qui ne m'avait amené à Rome que jour y accomplir ce dénouement (et aussi en second lieu, me sanctifier par un si saint pélerinage) m'accorde ce que j'ai tant demandé et me l'accorde de la façon dont Lui seul sait et peut accorder, avec une perfection qui dépasse toute espérance, toute idée humaine ; non sur ma demande, mais par l'initiative même de mes Supérieurs, non d'un Supérieur quelconque, mais du Révérendissime Général et de son Conseil. Il sanctionne cette décision de la plus haute autorité qui soit dans l'Ordre et Il lui donne une force telle que, quand on connaît d'autre part la sainteté et la pureté d'intention de ceux qui ont rendu ce jugement, comme je les connais, on a la certitude morale la plus forte qui puisse exister sur la terre que c'est la volonté de Dieu... »

N'est-ce point là une page admirable et que l'on ne pouvait tronquer, tant elle représente, au naturel les dispositions intimes de celui qui l'a écrite ?

Il suivra dès lors sa vocation. En 1901, son amour de l'Afrique, sa compassion pour les âmes égarées et délaissées qu'il sait y habiter, l'amènent à choisir le Sahara, plutôt que la Palestine. Ce sera donc au Sahara qu'il sera moine. Et il écrit à Mgr Bazin, alors vicaire apostolique du Sahara.

« Je me mets aux pieds de votre Grandeur, lui demandant d'autoriser son humble serviteur à s'établir dans la région située entre Aïn Sefra, le Maroc et le Touat, à y mener la vie solitaire et à y recevoir des compagnons, si Jésus en envoie. Si Jésus envoyait des frères, on formerait un très pauvre couvent, où quelques pauvres moines cloîtrés et silencieux, spécialement voués au Sacré-Cœur de Jésus, pratiqueraient l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement nuit et jour exposé, et s'efforceraient d'imiter la vie cachée de Jésus, vivant du travail de leurs mains, dans la pauvreté et la pénitence, en pratiquant envers tous, chrétiens et musulmans, l'universelle charité du Cœur de Jésus. »

Dans une seconde lettre, il explique ainsi son dessein :

« Le but est de donner les secours spirituels à nos soldats, d'empêcher que leurs âmes se perdent, faute des derniers sacrements, et, surtout, de sanctifier les populations infidèles, en portant au milieu d'elles Jésus présent dans le Très-Saint Sacrement, comme Marie sanctifia la maison de Jean-Baptiste en y portant Jésus. »

Et le P. Coudray ajoute, après cette citation : « Tout le père de Foucauld est là. »

Il a donc bien le souci missionnaire, mais avec le minimum d'activité missionnaire extérieure. Il prépare la voie aux missionnaires proprement dits, en priant pour les infidèles, en adorant Jésus-Hostie, au milieu d'eux, en apprivoisant les âmes, par le simple spectacle de sa vie.

Certes, il sera toujours à la disposition des âmes, mais il ne perdra jamais de vue sa vocation particulière. Il écrira par exemple au P. Guérin, le 24 novembre 1903 :

« Ma vocation est la clôture, je ne dois en sortir que pour cause impérieuse... Si vous saviez comme je suis un poisson hors de l'eau, dès que je sors de la clôture. »

Et de nouveau, le 10 janvier 1904 :

« En un mot, quand vous n'aurez personne d'autre, soit pour vous accompagner, soit pour faire œuvre très utile quelconque, je suis toujours prêt... Mais, quand il y a quelqu'un d'autre, je dois rentrer en clôture. »

Et toutes ses lettres traduisent le même désir : toutes se résument en ce mot du 2 juillet 1907 :

« Je suis moine, non missionnaire, fait pour le silence, non pour la parole... »

Ce serait donc une erreur de se figurer le P. de Foucauld multipliant les visites aux Touaregs. A Tamanrasset, en ses dernières années, il observe au contraire la clôture la plus stricte. Il pourra écrire, le 15 juillet 1915, l'année avant sa mort :

« Je n'ai pas mis les pieds hors de Tamanrasset, depuis un an, et, à moins d'être appelé près des malades — ce qui est rare — je n'ai pas fait plus de dix visites dans le village. Par contre, on vient beaucoup me voir. »

Et si l'on veut savoir, en terminant, quels moyens d'apostolat, il envisage pour les âmes, on les trouvera, au nombre de huit, dans l'énumération suivante qu'il donne dans une lettre au R. P. Guérin, le 15 septembre 1907 :

« Saint-Sacrifice, Présence de la Sainte-Hostie au Tabernacle, Sanctification personnelle, Prière, Croix, saints Exemples, Bonté, Parole. »

Mais il conclut :

« Pour moi, je dois surtout appuyer sur la sanctification personnelle, la prière et la croix, en m'y appliquant avec plus de courage. Pour ce qui est de la parole, c'est à vous qu'est confié ce moyen, non à moi dont le devoir est le silence. »

Telle fut donc la vocation spéciale du P. de Foucauld : « Vivre chez les infidèles, travailler à leur salut, tout en étant cloîtré, tout en observant le silence. C'est cette vie qu'il a menée et c'est bien la vie d'un moine. »

II

Alfred Wegener. Qui est ce personnage ? Beaucoup ont entendu ce nom sans bien savoir ni ce qui fit sa célébrité, ni ce que fut sa mort. Dans la Revue *Hommes et Mondes* de décembre 1949, M. Jacques Sorbets va nous dire tout cela.

Wegener est ce savant géologue qui a découvert l'idée de *la dérive des continents*. Longtemps on a admis l'existence d'un continent appelé *Atlantide* et qui se serait effondré, environ 9.000 ans avant notre ère. Mais les géologues actuels ne croient pas à la possibilité des effondrements de continents.

« L'hypothèse des ponts continentaux effondrés au niveau des abysses, nous dit M. J. Sorbets, est réfutée par la loi de l'*isostasie* (vérifiée par les mesures de l'intensité de la pesanteur), en vertu de laquelle les continents, de densité relativement faible, demeurent forcément au-dessus des fonds océaniques de densité forte, parce que de formation différente, comme le prouvent les anomalies de la pesanteur sur les océans, la plus forte aimantation des fonds plus riches en fer, la propagation plus rapide des ondes sismiques à travers elles qu'à travers les socles continentaux. Ceux-ci ne peuvent donc s'enfoncer que de quelques centaines de mètres, sous une charge accidentelle, par exemple celle des *inlandsis* [1] de l'époque glaciaire, et remonter à leur niveau normal après disparition de cette charge. C'est ce que l'on constate, dans la Scandinavie, qui, par suite de la disparition de l'*inlandsis* du début de l'ère quaternaire, *remonte encore de nos jours d'un mètre et plus par siècle* [2], de sorte qu'en Finlande, au fond du golfe de Botnie, les moutons paissent aujourd'hui où les pêcheurs amarraient leurs barques, il y a seulement 80 ans. Les abysses et les continents n'ont donc jamais pu échanger leurs niveaux. Les fossiles marins trouvés dans de nombreux pays ne sont que les vestiges de mers continentales peu profondes. »

Mais si l'hypothèse de l'effondrement des continents doit être abandonnée, le raisonnement conduit à penser que les continents reposent sur un *magma* visqueux et très dense, comme sur un « pot-à-colle », et que, par conséquent, ils sont capables de subir une *dérive*. C'est ce que Wegener a supposé le premier. Et voici comment J. Sorbets résume son hypothèse vraiment curieuse :

« Dans son cerveau était contenue l'image de la création des continents. Et lui seul avait conçu l'hypothèse géniale

[1] Ce nom d'origine scandinave est donné aux glaciers polaires, recouvrant de vastes étendues. Les glaciers primitifs de l'époque glaciaire semblent avoir été des *inlandsis*.

[2] C'est moi qui souligne.

de leur dérive à la surface du globe, tels de gigantesques radeaux flottant sur un *magma* de densité supérieure à la leur. Ces continents, il les voyait primitivement au contact les uns des autres, et non pas reliés par des ponts continentaux par la suite effondrés, puis séparées et mis en mouvement *par des attractions luni-solaires* [3], qui les entraînent inégalement vers l'ouest. Leur contact originaire explique l'étonnante concordance de leurs contours qui, lorsqu'on les rapproche comme les pièces d'un puzzle, s'emboîtent au point que leurs chaînes de montagnes se raccordent, ce qui attire d'ailleurs l'attention sur l'identité de leur formation géologique, comme c'est le cas notamment de la chaîne de l'extrême-sud africain qui, par un tel rapprochement avec l'Amérique du sud, se trouve prolongée par un plissement situé au sud de Buenos-Aires, lequel rejoint la Cordillères des Andes. »

On sait qu'une hypothèse est d'autant plus féconde et solide qu'elle permet d'expliquer davantage de faits. Or, celle-ci est dans ce cas. On comprend la parenté des faunes et des flores, entre des territoires aussi éloignés actuellement que l'Afrique et l'Amérique du sud, ou Madagascar et l'Australie.

D'autant plus que les flores et faunes fossiles offrent cette même parenté. On explique aussi aujourd'hui par cette dérive, l'élévation des Alpes, que l'on expliquait naguère par le plissement de la terre comparée à une vieille pomme, en raison du refroidissement de l'écorce terrestre. Actuellement on tend à admettre que des pressions horizontales ont soulevé les chaînes alpines perpendiculairement au sens de la dérive, « comme les plis d'une étoffe que l'on pousse sur une table ». On applique cette explication à la chaîne des Rocheuses et des Andes, à celle de l'Alaska jusqu'à la Terre de Feu. Des mesures exécutées sous la direction du R. P. Lejay, à l'observatoire de Zi-Ka-Weï, près de Shanghaï, ont confirmé l'hypothèse de Wegener, en prouvant que, de 1926 à 1933, San-Diego, en Californie, et Buenos-Aires, ont progressé de 15 mètres vers le méridien de Shanghaï. Quinze mètres en 7 ans, c'est une bonne allure, pour des continents. A cette vitesse, dans quelques millions d'années, le Pacifique ne serait plus qu'un détroit !

Et voici maintenant comment mourut Wegener. C'était en 1930. Wegener voulait étudier l'influence de l'inlandsis du Groenland (quatre fois plus vaste d'un seul tenant que la France) sur la météorologie de l'hémisphère-nord. Il avait donc installé trois stations, dans toute la largeur du Groenland, par 71° de latitude-nord. Une se trouvait au centre qu'il avait appelée *Eismitte* (Milieu-des-Glaces). Deux de ses compagnons, les Drs Sorge et Georgi, s'étaient installés à Eismitte, pour l'hiver. Wegener voulut les ravitailler en pétrole. Il partit, accompagné du Dr Lœwe, avec deux camions. A 40 km du départ, l'un tombe en panne, l'autre s'abîme dans une crevasse. Les deux hommes doivent revenir à pied, se procurer un traîneau à chiens. Ils repartent, le 21 septembre 1930, avec 15 traîneaux et 13 Groenlandais. Une tempête de neige balaie l'inlandsis, par — 25° Wegener renvoie 12 Groenlandais, et avec celui qui lui reste, le fidèle Rasmus Willumsen, et le Dr Lœwe, il tente de rejoindre Eismitte. Ils y arrivent, après des efforts inouïs et des souffrances atroces, le 30 octobre. Lœwe a les pieds gelés, il faut lui trancher les orteils. sans anesthésie, au couteau ! Il devra donc hiverner à Eismitte. Mais les vivres sont insuffisants pour tous. Wegener, malgré son extrême fatigue, décide de repartir, le surlendemain de son arrivée, avec Rasmus. C'était le 1er novembre, le jour même de ses cinquante ans !

Nul ne devait revoir les voyageurs. Au printemps de 1931, lorsque de la station-ouest, sur la mer, on apporta des vivres aux hivernants d'Eismitte, parmi lesquels on croyait trouver Wegener, on découvrit, au kilomètre 189, donc presque à mi-chemin entre la côte et Eismitte, des skis plantés dans la neige et, enfoui dessous, le corps de Wegener. On suppose qu'il mourut de fatigue, d'un arrêt du cœur. Le fidèle Rasmus l'avait « enneigé », puis avait repris sa route, seul, mais c'était pour disparaître lui aussi à jamais. Et son corps ne fut pas retrouvé.

« Alfred Wegener, victime de son dévouement, fut enseveli par ses compagnons, plus profondément, dans la glace où il repose encore. Sa tombe fut surmontée d'une haute croix. »

Ajoutons que malgré la mort de leur chef, les membres de l'expédition Wegener, atteignirent la plupart des buts scientifiques qu'ils s'étaient fixés. C'est sur la base de leurs travaux que l'on travaille encore aujourd'hui au Groenland. Ils purent notamment évaluer l'altitude de l'inlandsis, en son centre, à 3.000 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec une épaisseur, en cet endroit, de 2.000 mètres. Cette mesure fut faite par un procédé acoustique expérimenté par Wegener, sur le glacier d'Hintereis, au Tyrol. Nos lecteurs aimeront à connaître ce procédé. Il est ainsi décrit dans l'article que nous analysons :

« On fait exploser une cartouche sur le glacier, à une distance donnée d'un appareil enregistreur du son. Celui-ci atteint, en des temps différents, par l'onde sonore de surface et par celle qui, traversant le glacier en profondeur, est réfléchie au fond par le rocher. En tenant compte de cette différence des temps, de la vitesse de propagation du son, dans la glace, et de l'espace qui sépare la cartouche de l'enregistreur, on obtient, par un calcul relativement simple, la profondeur du glacier en un point situé à mi-distance entre les points de l'explosion et du contrôle du son. »

Le nom d'Alfred Wegener (1880-1930) mérite d'être ajouté à la longue liste des savants qui ont donné leur vie pour l'avancement des connaissances humaines. Chez lui, l'homme était à la hauteur du savant.

III

Nous sommes passés du Sahara au Groenland et du P. de Foucauld à Alfred Wegener. C'est là un beau déplacement ! Mais c'est le propre d'une Causerie comme la présente que de glisser d'un sujet à l'autre, au hasard des lectures de Revues. Il nous faut maintenant prendre un recul de cinq siècles et parler d'un problème qui n'a cessé d'être débattu, depuis les origines : celui de l'auteur de l'*Imitation*. Nous y sommes conviés par M. Pierre Debongnie, qui a publié dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain (n° 3-4 de 1949), une étude intitulée : *Urschrift ou Remaniement? L' « Imitation » de Lubeck.*

« Dans la controverse plusieurs fois séculaire concernant l'auteur de l'*Imitation*, écrit M. Debongnie, la plupart des historiens allaient vers un accord. A part quelques Italiens, plus personne ne maintient la candidature de l'inexis-

[3] C'est moi qui souligne encore.

tant Gersen ; celle de Gerson perd en France même tout crédit. On reconnaît communément dans les quatre livres les tendances et l'accent de la « Dévotion moderne ». Et comme, dans ces milieux néerlandais qui se réclament de Gérard Groote et de ses fondations des frères de la Vie commune et des chanoines de Windesheim, on n'a jamais proposé d'autre nom que celui de Thomas a Kempis, c'est celui qui semblait devoir peu à peu gagner l'unanimité des critiques. »

Voilà la question posée. La thèse de l'attribution à Thomas a Kempis, sous-prieur au couvent du Mont Saint-Agnès : *Agnetenberg*, avait été surtout mise en valeur par le regretté dom J. Huijben, dans la *Vie Spirituelle* (1925-1927). Il citait à ce propos les documents historiques échelonnés de 1428 à 1438, et s'efforçait de prouver que ces documents aboutissaient à la désignation de Thomas, avant même qu'il eût réuni en un seul volume les quatre livrets qui composent l'*Imitation*, avec quelques autres de ses œuvres, ce qui fut fait en 1441.

Mais il y eut grand émoi, parmi les tenants de Thomas a Kempis, lorsque le P. J. van Ginneken vint proposer la candidature de Gérard Groote, lui-même, dans une série d'études datées de 1929, 1940, 1941, 1942 et 1944. Le P. van Ginneken, S. J., qui était professeur à l'Université de Nimègue, est mort le 20 octobre 1945. Ses conclusions furent exposées et appuyées par le regretté P. J. Huby, S. J., dans un long article [4], paru en 1943 et 1944, dans *Sciences religieuses, Travaux et Recherches*, sous le titre : *Les Origines de l'* « *Imitation de J.-C.* ». La démonstration semblait si péremptoire que l'on pouvait estimer la question définitivement tranchée. Et cependant, la thèse du P. van Ginneken fut contredite, surtout aux Pay-Bas, à maintes reprises, notamment par dom J. Huijben, par R. Post, lui aussi professeur à l'Université de Nimègue, et par J. G. J. Tiecken.

Leur argument le plus difficile à réfuter était naturellement le silence total des documents historiques, au sujet de la prétendue paternité de G. Groote, à l'égard de l'*Imitation*. Ses disciples en effet furent des plus attentifs à reproduire sous son nom les œuvres qu'on pourrait appeler « les plus compromettantes », c'est-à-dire celles pour lesquelles il avait été condamné par l'évêque d'Utrecht. Comment auraient-ils donc oublié de lui attribuer la paternité de la plus belle et de la plus répandue de ses compositions ?

Le P. van Ginneken, de son côté, faisait appel à des arguments philologiques et à la critique interne.

Au cours de la discussion, survint un événement remarquable : M. P. Hagen découvrit et publia le contenu de deux manuscrits de Lübeck, contenant de l'*Imitation* un texte singulièrement plus court et autrement présenté que celui que nous possédons. Tout de suite, le P. van Ginneken vit le parti qu'il pouvait tirer de cette découverte, pour confirmer sa position. Ce ne pouvait être, pensait-il, un simple remaniement, que ce texte plus court. C'était bien l'original — *Urschrift* — de Gérard Groote. Les chapitres manquants, en effet, portent la marque très reconnaissable de Thomas a Kempis. Les autres chapitres sont si différents, selon le P. van Ginneken, qu'ils ne pourraient pas être de la même plume. M. Hagen, lui, ne désignait pas l'auteur du texte qu'il publiait, mais le P. van Ginneken s'empressait de redire : « c'est, ce ne peut être que Gérard Groote ». Et il se jetait de nouveau dans ses démonstrations de pure critique interne, psychologique et philologique.

Le problème n'était pas pour autant résolu. Une autre hypothèse en effet est possible : ce texte de Lübeck, dit-on, c'est le texte primitif, non retouché, non-interpolé par Thomas a Kempis. Mais qu'est-ce qui prouve qu'il n'est pas, au contraire, un simple remaniement, opéré par un traducteur allemand ?

Pour M. P. Debongnie, c'est cette seconde hypothèse qui serait la vraie. Il a donné en effet aux *Mélanges Marcel Viller*, qui viennent de paraître, un article tendant à prouver que l'opposition des styles entre le texte de Lübeck et celui de notre *Imitation* n'est pas le moins du monde aussi concluante que le voulait le P. van Ginneken. Et dans l'article que nous signalons ici, le même auteur cherche à démontrer que le texte de Lübeck trahit nettement sa dépendance littéraire par rapport à celui de l'*Imitation.*

« Dès lors, déclare M. Debongnie, croule le seul fondement non subjectif de la thèse aventurée par le P. van Ginneken. Et l'on pourra se dispenser de le suivre dans ses jeux de variantes. »

Nous n'avons pas à rapporter ici les arguments de M. Debongnie. Ils ont un caractère trop technique pour être résumés sans être déformés. Il s'agit en effet d'une confrontation serrée des textes en litige. Disons seulement que les manuscrits étudiés et publiés par M. Hagen se trouvent à la Bibliothèque municipale de Lübeck et que les filigranes et les signatures invitent à les dater de la deuxième moitié du xv^e^ siècle, donc à une date sûrement postérieure à la « mise en ordre » de notre *Imitation*, par Thomas a Kempis. L'ensemble du texte de Lübeck correspond en gros aux livres II et III de l'*Imitation*, mais avec trois particularités remarquables :

1° Ces livres II et III sont liés en un seul tout de soixante chapitres, sous le titre qui est donné au livre II par Thomas a Kempis.

2° Lübeck présente un texte notablement plus court, mais de façon très inégale d'un livre à l'autre de l'*Imitation*. C'est surtout au livre III que les coupures sont nombreuses et elles augmentent à mesure qu'on avance, comme si le traducteur-remanieur se fatiguait de traduire et de recopier.

3° L'ordre des chapitres conservés diffère notablement de celui de Thomas.

Le texte de Lübeck est sûrement traduit du latin en bas-allemand, et cette traduction n'est pas des meilleures. Un travers assez fréquent du traducteur consiste à intervertir soit les membres d'un verset — et il n'aboutit ordinairement qu'à alourdir son texte — soit les deux termes d'une énumération dont il détruit du même coup la savante et précise gradation.

Ce texte de Lübeck est si peu satisfaisant que ceux qui ont entrepris de le retraduire en latin, comme M. Hagen, le P. van Ginneken, et F. Kern, se sont vus réduits souvent à le corriger en se reportant bon gré mal gré, au texte reçu de Thomas de Kempen.

[4] Voir un résumé des conclusions de cet article dans *Ami*, 1947, p. 743

Bref, M. P. Debongnie déclare :

« Nous pouvons donc conclure... que le texte de l'*Imitatio* a été remanié pour aboutir à celui de Lübeck. Nous sommes amenés à ajouter maintenant que ce remaniement s'est fait au passage d'une langue à l'autre, qu'il est l'œuvre du traducteur lubeckois. Tandis qu'il traduisait, arrangeait, élaguait, à l'intention des Sœurs de la Vie commune, dont il était peut-être le directeur, le remanieur anonyme ne se doutait pas que, quatre siècles et demi plus tard, un brillant érudit — il s'agit du P. van Ginneken — viendrait s'emparer de son œuvre et prétendrait y découvrir l'original même de cette *Imitatio Christi* qu'il démarquait lourdement. »

Nous sommes donc en face d'une démolition de la thèse van Ginneken. Reste à savoir, si la démolition sera reconue valable par les spécialistes de la question. C'est peu probable. Cinq cents ans de discussions ne se terminent pas si aisément !

IV

Puisque nous sommes au Moyen-Age, restons-y, mais en passant de la Hollande à la France et plus spécialement au diocèse de Clermont. Dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, de janvier - juin 1949, qui vient seulement de paraître, en décembre, M. L. Welter nous donne un important article intitulé : *Les Communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont, du* XIII^e^ *au* XVIII^e^ *siècle.*

L'auteur commence par nous dire que les communautés de prêtres — en dehors naturellement de chapitres de chanoines et des Ordres religieux — ont existé en bien des régions de France. Il cite notamment les diocèses de Toulouse, Rodez, Besançon, Limoges, Saint-Flour, Le Puy.

L'existence de ces communautés s'explique par le très grand nombre de prêtres qui sont une caractéristique des siècles très chrétiens, par le très grand nombre de fondations de messes, tant chantées que basses, d'offices, de vêpres, qui s'étaient accumulées dans beaucoup d'églises. L'abbé Sicard a pu dire plaisamment que l'on se demande comment « un clergé, si absorbé par les morts, pouvait trouver le temps de s'occuper des vivants. »

Il y avait donc, dans les paroisses, tellement d'intentions de messes à acquitter que les prêtres avaient peine à y satisfaire. D'autre part, les cérémonies du culte revêtaient, aux jours de fête, une solennité pour laquelle un clergé nombreux était indispensable.

S'il est impossible de fixer une date d'origine aux communautés de prêtres, dans les paroisses, on peut dire que, dès le XIII^e^ siècle, des testaments sont libellés en faveur du curé et des prêtres et clercs qui l'aident dans sa mission. Donc, dès la seconde partie du XIII^e^ siècle, on compte en maintes paroisses du diocèse de Clermont — qui est alors beaucoup plus étendu que de nos jours — des communautés de prêtres. On appelle les prêtres qui les composent tantôt « filleuls » ou « filleux », tantôt « communalistes ». Notre auteur donne des chiffres.

Un « Mémoire des bénéfices », de 1667, en compte 162. Le pouillé de 1729 n'en connaît plus que 145. Mais en quoi consistent ces communautés ? Sur ces 145, 33 n'ont qu'un « filleul », auprès du curé ; 25 en ont 2 ; mais il en est d'autres qui en comptent beaucoup plus : Ambert, 31 filleuls ; Ardes, 20 ; Besse-en-Chandesse, 16 ; Mauriac et Gannat, 14 ; Marsac-en-Livradois, et Fontanges, 13 ; Volore, 10 ; Issoire et Montaigut, 9.

Notons tout de suite, une particularité frappante de ces communautés : tous les prêtres qui les composent doivent être *nés et baptisés dans la paroisse.* Cette règle est absolue et générale. Le fait d'être « né et rené » dans la paroisse confère un privilège auquel les prêtres communautaires tiennent essentiellement et dont ils tirent grande fierté. Ils vont si loin dans cet orgueil qu'ils empiètent plus d'une fois sur les droits du curé, et qu'ils font grise mine aux vicaires, qui ne sont pas de la paroisse !

Nous verrons dans un instant que les évêques ont eu plus d'une fois à mettre à la raison les « filleuls » trop peu respectueux des droits curiaux.

Ce qu'ils font ? Nous l'avons déjà insinué : ils célèbrent les offices de fondation, ils participent aux solennités du culte. Songez qu'à Chanonat, il y a 1600 messes de fondation, tant hautes que basses ; à Fontanges, 370 chantées et 1236 basses ; à Mauriac, 2.000 en tout ; à Combronde, 736, chantées et 325 basses ; et il y avait aussi des parties d'office à célébrer, des matines et vêpres ou offices, des offices quotidiens ou hebdomadaires pour les défunts, à quoi s'ajoutaient des messes, offices, processions réclamés par les vivants, au jour le jour.

Cette multiplication des prêtres n'avait pas été sans dangers pour leur dignité privée. Avant l'institution des séminaires, notamment, il s'en trouvait parmi eux, qui n'avaient du prêtre que le titre et le pouvoir d'ordre, mais pas ou peu de science et de vertu ! En 1547, un arrêt du Parlement, rendu contre les prêtres « filleuls » de Saint-Géraud d'Aurillac, les désigne comme « étant la plupart ignares et inhabiles, tant de savoir que de méchante vie ». La fin de l'arrêt laisse entendre qu'ils étaient plus formés à danser au son du tambourin qu'à lire le latin. *Horresco referens !* On comprend dès lors les canons du concile de Sens (Paris) de 1528 et ceux de Bourges, même date [5].

Jusque dans la première moitié du XVII^e^ siècle, donc toujours avant l'institution des séminaires en France, on trouve des notes telles que : « ignorantissime », « d'une crasse ignorance », « est ignorant jusqu'à ne pouvoir lire qu'à peine », « profondément ignorant, sans connaissance de la langue latine », « incapable de célébrer la messe ». Beaucoup ne sont pas « approuvés » pour entendre les confessions. Et cela n'est pas très étonnant : les « filleuls » vivent dans leurs familles, ils sont mêlés au monde, participent aux fêtes familiales et locales. Les ordonnances épiscopales fulminent plus d'une fois contre des prêtres-filleuls qui assistent à des réunions où l'on joue, où l'on danse, où l'on boit, dans les foires et les tavernes. Cela était si bien entré dans les mœurs que nul ou à peu près ne s'en étonnait. Hâtons-nous se dire qu'il y avait de très notables et honorables exceptions, dans cette sorte de déchéanace cléricale, surtout depuis l'institution des séminaires.

« Une note confidentielle envoyée à l'évêque sur les prêtres d'Ambert, au XVIII^e^ siècle, porte pour 13 d'entre eux sur 27, des notations comme les suivantes : « très bon

[5] Qu'on me permette de renvoyer, pour ces canons, à mon livre *L'Eglise à l'Epoque du Concile de Trente*, dans *Histoire de l'Eglise*, Martin-Fliche, t. XVII, pages 371 et suiv.

prêtre », « bon sujet », « excellent sujet » ; pour la plupart des autres, les appréciations comme « ni bien ni mal », « médiocre pour la science », « petit génie », ne sont pas de celles qui les désignaient comme incapables de remplir leurs fonctions. En 1774, le P. Constantin, capucin de Gannat, pouvait rendre à la communauté de prêtres de la ville ce témoignage : « Les cérémonies de l'église étaient observées par eux avec tant de soin, qu'on ne pouvait voir leur illustre compagnie, sans se représenter l'image de la hiérarchie céleste, où les anges font un concert perpétuel à l'Agneau sans tache. »

Disons donc : bravo pour Gannat, qui est maintenant, comme on le sait, au diocèse de Moulins [6].

Pour terminer ce résumé, contentons-nous de citer sans commentaire, ces lignes d'une ordonnance de Massillon, en 1726 :

« L'esprit de Dieu, mes ch. f., vous le savez, n'est pas un esprit de dissension, mais un esprit de paix, et il n'habite pas où la discorde règne. Cependant, cette paix si précieuse, que Jésus-Christ nous a laissée comme son héritage, est *bannie de la plupart des églises de ce diocèse* [7]. Partout, les peuples sont scandalisés des divisions publiques qui se perpétuent entre les curés et les prêtres filleux de nos paroisses. Partout presque, nous avons trouvé les fonctions saintes du ministère troublées et rendues inutiles par ces dissensions, les pasteurs sans autorité dans leurs propres églises ; le culte public souvent déshonoré ; toutes les lois de la hiérarchie renversées et nulle union, nulle charité parmi ceux qui en sont les ministres et qui doivent l'inspirer aux fidèles.

Nous avons vu avec douleur des prêtres oiseux borner toute leur occupation et tout leur zèle à disputer aux curés les droits essentiellement attachés à leur caractère ; se regarder comme les maîtres des églises dont ils ne sont que les ministres subordonnés et subsidiaires, en usurper les honneur, arracher les pasteurs de leur troupeau, pour les traîner devant les tribunaux laïques ; remplir ce grand diocèse de confusion et ajouter souvent le scandale de leurs mœurs à celui de leurs dissensions. Touché vivement d'un désordre si honteux au ministère et si funeste au salut et à l'édification des peuples, nous avons tâché d'y remédier dans nos visites, par nos avis et par des règlements provisionnels. »

Ce texte montre que la réforme s'imposait. La Révolution se chargea de faire disparaître les « communautés de prêtres filleuls » et beaucoup d'autres prêtres avec eux !

V

Dans le même numéro de la même revue, deux articles sont consacrés à des épisodes de la jeunesse de l'abbé d'Astros, qui devait être dans la suite, évêque de Bayonne, puis archevêque de Toulouse et cardinal. Rappelons d'abord qui était d'Astros. Né à Tourves, dans le Var, en 1772, Paul-Thérèse-David d'Astros était le neveu du comte de Portalis, ce qui lui vaudrait, dans la suite, des avantages sérieux, pour sa carrière ecclésiastique.

A son sujet, le P. Paul Droulers, S. J., pose d'abord la question : *Portalis et l'abbé d'Astros contribuèrent-ils à la rédaction du Concordat de 1801 ?*

Le biographe du cardinal d'Astros, le R. P. Caussette, en 1853, n'hésitait pas à répondre affirmativement. D'autres historiens ont admis le fait, plus ou moins nettement. Tout récemment le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques* et le *Dictionnaire de Biographie française*, n'ont osé se prononcer. En sens contraire, les historiens des négociations du Concordat sont muets sur ce point. Leurs récits très détaillés excluent même fort clairement la possibilité de cette influence de Portalis et de d'Astros. Et le R. P. conclut très sagement selon nous :

« Toute forme d'activité de Portalis et de d'Astros pour les affaires du Concordat devrait donc être située seulement dans la période postérieure à la signature des ratifications de la Convention de Messidor, lorsque s'élabora la mise à exécution de celle-ci... »

Justement, dans ce déroulement de l'application du Concordat, le jeune d'Astros, qui avait 29 ans, en 1801, fut le chef de cabinet de son oncle Portalis. Il obtint, grâce à lui, en 1805, l'un des postes de vicaires-généraux de la métropole de Paris. Et à la mort de l'archevêque, le cardinal du Belloy, en 1808, il fut nommé vicaire-capitulaire. Ce fut à ce titre qu'il osa braver, peu après, les colères de l'empereur et qu'il faillit être fusillé par ses ordres. C'est ce qu'on appelle, en histoire, « l'affaire d'Astros ». Après avoir rappelé la bibliographie déjà copieuse de la question, le P. Bertier de Sauvigny, qui connaît si bien cette période, entreprend d'apporter des précisions aux récits connus de d'Haussonvillle et de Welschinger, pour ne nommer que les principaux.

L'Eglise était alors violemment troublée par le conflit entre le pape et l'empereur. Pie VII avait été arraché de Rome, enfermé à Savone et il y était traité en prisonnier d'Etat. Le conflit s'était cristallisé, à la fin de 1810, autour de l'institution des évêques. Maury, rallié à l'empire, avait suggéré que les chapitres des sièges vacants fussent amenés à choisir comme administrateurs des diocèses sans évêque, ceux qui leur seraient désignés par le gouvernement. Cet expédient réussit d'abord. Mais, à Paris, de graves difficultés ne tardèrent pas à surgir. L'empereur avait nommé à ce siège Maury lui-même, le 14 octobre 1810. Maury se borna d'abord à exercer les pouvoirs d'administrateur que le chapitre lui décerna. Mais l'empereur, toujours impatient des obstacles, prétendit qu'il se posât en archevêque effectif. Maury lui-même n'était que trop disposé à en usurper peu à peu toutes les prérogatives, et notamment celle de faire porter devant lui, dans les cérémonies, la croix archiépiscopale. Pour s'opposer à ses volontés, il se forma, au sein du chapitre, un parti peu nombreux, mais énergique et actif, dont le chef n'était autre que l'abbé d'Astros.

Mais d'Astros tenait par dessus tout à connaître les directives du Saint-Père à ce sujet.

Jusqu'ici, rien que de très connu. L'article du P. Bertier de Sauvigny a pour but de reconstituer la filière ultra-secrète, par laquelle d'Astros réussit à informer Pie VII, dans sa prison de Savone et à recevoir ses instructions. D'Astros commença par de mystérieux conciliabules avec le prélat romain de Gregorio, à qui le délégué du pape, le cardinal Di Pietro, en résidence surveillée à Semur, avait subdélégué de vastes pouvoirs pour les affaires de l'Eglise de France. De Gregorio lui-même avait des rapports suivis avec le P. Fontana, général des Barnabites, qui était l'un des théologiens en vue du parti ultramontain.

[6] Parmi les paroisses du diocèse de Moulins, ayant alors des « filleuls », au diocèse de Clermont, on peut citer : outre Gannat, Ebreuil, Saint-Pourçain-s-Sioule, Vichy.

[7] C'est nous qui soulignons.

A d'Astros, Di Pietro, de Gregorio, Fontana, connus de tous les historiens, il faut joindre l'abbé Pierre Perreau, dont l'activité était jusqu'ici peu connue, et dont M. Bertier dit au contraire :

« il nous paraît pourtant avoir été l'élément le plus dynamique et le plus résolu du petit noyau de résistance de Paris. »

Il est signalé dans les rapports de police comme « l'agent le plus actif de cette ligne ténébreuse » (Savary).

C'est lui qui semble avoir organisé les liaisons secrètes entre Paris, Semur et Savone.

« La plaque tournante » de cette correspondance occulte se trouvait à Lyon, entre les mains des congréganistes de cette ville. Il y avait à Lyon l'un de ces derniers [8], qui se nommait Franchet d'Esperey, futur directeur de la police sous Villèle. Il recevait des messages de Savone par un collègue de l'administration « des droits réunis », Berthaut du Coin. Il envoyait ces messages à son compatriote, Claude Vanney, commis à la banque Audiffred. Ils passaient de là à l'abbé Perreau, qui habitait tout près de de Gregorio, 23, rue Cassette.

Dans l'autre sens, Lyon faisait passer les messages à Turin, chez un abbé Bruno Lanteri, par l'intermédiaire des abbés Rey et de la Palme, à Chambéry. De Turin, où les conjurés étaient un petit groupe sûr, on avait des correspondants à Mondovi. A Savone même, Berthaut du Coin, caché dans la famille de l'évêque Vincent Maggioli — « l'oncle Vincent » pour les initiés — trouvait moyen de communiquer avec le pape, par son valet de chambre, Andrea Morelli. Telle était la filière, souvent modifiée sans doute par laquelle Paris et Savone pouvaient avoir des relations régulières.

Ce fut ainsi que le pape fut amené à écrire à Maury le bref sévère du 5 novembre 1810, où il lui reprochait d'avoir trahi l'Eglise et lui enjoignait de renoncer immédiatement à l'archevêché de Paris. Ce document envoyé par la voie officielle fut naturellement supprimé par le destinataire. Mais le pape avait prévu cette désobéissance. L'abbé Perreau avait fait jouer sa filière. Le pape lui fit passer à Lyon un billet personnel, une copie du bref à Maury, une lettre à Di Pietro pour lui confirmer ses pouvoirs. Il semble que Berthaut du Coin, chargé de faire la liaison avec Savone, ait été de retour à Lyon, entre le 6 et le 8 décembre 1810. L'abbé Perreau était allé attendre son arrivé chez M^me^ de Raffin, au château de St-Vincent-de-Boisset, près de Roanne. C'est là que Berthaut du Coin vint lui remettre son précieux paquet. Perreau, déguisé en antiquaire, passa à Semur, où Di Pietro, gardant les pièces qui lui étaient destinées, fit faire une copie du bref à Maury, par son secrétaire Joachim Sabelli. Ce fut cette copie que Perreau remit, à Paris, à de Gregorio qui la communiqua à l'abbé d'Astros.

Mais, le 24 décembre 1810, d'Astros montra le document à son cousin Portalis, directeur de la librairie. Portalis, sans livrer aucun nom, avertit Pasquier, préfet de police. Pasquier avertit Savary qui ne bougea pas. Mais l'empereur se méfiait. Il ordonna de redoubler de surveillance à Savone. Un bref, en date du 18 décembre, à l'adresse de d'Astros, fut intercepté, au départ par de Chabrol, préfet de Montenotte, qui était chargé de la garde du pape. Ce document fut envoyé à l'empereur. Il y était fait allusion aux documents antérieurs. L'empereur fit venir d'Astros. Il y eut une scène violente, à la suite de laquelle d'Astros fut arrêté. Les perquisitions faites chez lui conduisirent à l'arrestation de Fontana, puis de de Gregorio, de Perreau, de Di Pietro, et de plusieurs autres chaînons de la « filière ». Finalement de Gregorio, d'Astros, Perreau et trois lyonnais furent seuls maintenus en prison, jusqu'à la fin de l'Empire.

Tel fut cet épisode célèbre de la « résistance » sous Napoléon.

VI

Allons-nous voir rebondir parmi nous... la Querelle origéniste ? Certains indices, qui se révèlent à la lecture de nos Revues, sembleraient l'indiquer. Oh ! certes, nous n'entendrons plus les accents passionnés d'un Jérôme à l'adresse de son ex-ami Rufin, qu'il nommait plaisamment, et un peu méchamment, *Grunnius*. Nous ne reverrons plus les luttes des « Longs Frères » contre leur patriarche, Théophile d'Alexandrie. Mais il y a autour d'Origène des discussions où perce tantôt de l'acidité, tantôt de l'indignation. Il ne m'appartient pas, on s'en doute, d'arbitrer ici les conflits en cause. Ma tâche est beaucoup plus modeste. Je voudrais la comparer à notre « météo nationale », qui cherche, avec plus ou moins de succès, à prendre et indiquer « la direction du vent et les probabilités du temps jusqu'au lendemain soir ». Je me bornerai donc à deux textes d'étendue fort inégale, et de sens contraire [9].

Dans le Bulletin critique de la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, citée déjà ci-dessus, M. Etienne Catta, rend compte, avec les éloges mérité, du grand ouvrage de M. Gustave Bardy, publié en 1947 : *La Théologie de l'Eglise de saint Irénée au Concile de Nicée.* Mais il glisse parmi ses louanges l'observation suivante :

« Il est un peu devenu de mode actuellement de réhabiliter l'orthodoxie d'Origène — et l'auteur s'y essaie — ; les explications, les rapprochements de textes ne parviennent pas cependant à détruire l'impression de formules pour le moins inquiétantes chez le grand maître d'Alexandrie et de Césarée. »

Mais si nous ne trouvons ici qu'une « prise de fer » courtoise et à fleuret moucheté, voici quelque chose de plus sérieux.

Dans le n° 11 de la *Pensée catholique*, le D^r^ Denys Gorce, dont on connaît les fréquentations patristiques, intitule un article : *Réhabilitation et Actualité d'Origène.* Il prend occasion de la publication récente d'un livre important du R. P. J. Daniélou, sur *Origène.* Et il écrit tout de suite, pour en indiquer la tendance :

« Le mérite du P. Daniélou et de son école est précisément d'avoir compris l'actualité d'Origène et, si j'ose dire, sa modernité. En lui consacrant un important ouvrage, *il a jeté opportunément les dés sur le tapis, alors*

[8] Il s'agit d'un membre de la fameuse *Congrégation.*

[9] Ceux que ce sujet intéresse trouveront des documents beaucoup plus étendus, plus mordants aussi dans la *Vie intellectuelle* de mars 1949 (abbé Steinmann), dans le n° 14 de la Revue *Dieu vivant* (Paul Claudel, M. Massignon, le P. Daniélou, S. J.), dans la *Vie intellectuelle* à nouveau, de décembre 1949, sous la signature de la Direction de la Revue. Ce tournoi nous a paru, çà et là, manquer d'aménité. Nous nous contentons donc d'en faire mention.

que continue à se jouer dans l'Eglise, avec une acuité toute particulière, la question biblique, toujours ouverte, toujours âpre et ardue » [10].

Cette fois, nous avons compris : Origène n'est qu'un symbole. Sur son nom, la bataille qui se livre n'est autre que celle du *littéralisme* et du *spiritualisme*, dans l'exégèse biblique. Il s'agit de savoir si saint Paul a eu raison de dire que « la lettre tue » et que « l'esprit vivifie ».

Que reproche-t-on à Origène, dans le camp que nous appellerons « littéraliste » ? Voici la réponse du Dr Gorce :

« Dans une intéressante *Introduction* à la traduction des *Homélies* d'Origène, de *Sources chrétiennes*, introduction qui a toute la valeur d'un charmant petit manifeste, le P. de Lubac s'est précisément attaché à dresser une sorte de répertoire de ces jugements tout faits et stéréotypés, concernant l'illustre Alexandrin. Dieu sait si la liste en est longue et peu variée. Elle se résout, dans l'ensemble, en une condamnation sans appel et va, en définitive, à démontrer que, méconnaissant la réalité de l'histoire biblique et la jugeant trop souvent insoutenable et absurde, il aurait, par ses nombreuses allégories, qu'on qualifie d' « extravagances », de « jeu puéril », de « dévergondage de l'imagination », essayé de sauver, comme il a pu, « l'idée du naufrage des faits » pour retrouver l'essence de la religion « après avoir ruiné l'historicité des textes sacrés ». Certains maîtres, allant plus loin, n'ont pas hésité à faire de lui l'ancêtre des grands idéalistes modernes, l'auteur du dangereux principe qui devait aboutir un jour à la *Vie de Jésus* d'un Strauss. »

Le Dr Gorce s'empresse de prouver qu'Origène est très loin d'être un contempteur du sens littéral, mais qu'il croit à la richesse surnaturelle et divine de nos Ecritures, richesse qui est telle que nous n'avons jamais fini de la sonder et que la raison humaine échoue complètement à en embrasser tout le contenu.

« Sa conviction est que, dans le champ des Ecritures, un trésor, une perle de grand prix sont cachés, dont la recherche suffit à justifier tous les efforts tenaces de l'exégète digne de ce nom. « Le trésor caché dans ce champ, ce sont les significations de la Sagesse cachée dans le mystère, recouverte par les apparences. Les réalités célestes et le royaume des cieux sont comme inscrits en images dans les Ecritures. »

La phrase entre guillemets, dans la citation qu'on vient de lire, est d'Origène lui-même, dans son commentaire de S. Matthieu, x, 5. Le Dr Gorce est donc convaincu qu'il y a lieu de réhabiliter Origène, non comme théologien sans doute, mais bien comme exégète, même si l'on ne retient pas toutes ses interprétations. Le P. Daniélou ne fait que le replacer sur le piédestal où l'ont placé les anciens Pères, un Grégoire de Nazianze, un Basile, un Hilaire de Poitiers, un Ambroise, un Jérôme, et beaucoup plus tard, même un Thomas d'Aquin.

Y a-t-il donc, de nos jours, des spécialistes qui s'inscrivent contre une tradition aussi ancienne et aussi vénérable ? Le Dr Gorce le pense et le dit, en termes très crus, que nous allons citer, car nous voici au cœur même du drame origéniste contemporain :

« Le malheur est, dit-il, que beaucoup d'exégètes, enfermés dans leurs recherches, comme dans une tour d'ivoire, se déclarent satisfaits de la détermination du sens littéral, au point de n'éprouver pas le besoin d'autre chose, et comme s'il suffisait pleinement à les contenter... La lettre, chez eux, a exactement tué tout autre désir et n'engendre aucune curiosité ultérieure... Ce sont des myopes, dont les yeux sans horizon sont, pour ainsi dire, collés à la page sainte. Le résultat est facile à toucher du doigt : au lieu d'une « viande sacrée », ainsi qu'on appelait, au grand siècle, le verbe divin, nous n'avons plus trop souvent qu'une viande pauvre, desséchée, fade, parce que sans jus, passée qu'elle a été, plus longtemps qu'il n'aurait fallu, à l'étuve de la critique. La manne, au soleil brûlant du scientisme, a perdu de sa saveur, et nous fond, pour ainsi dire, dans les mains. La même tendance se remarque en patristique. Les Pères, sur le lit de Procuste où les placent trop d'érudits, qui, ainsi qu'il m'est arrivé de l'écrire, « ne connaissent de la patristique que la salle de dissection », ne sont pas devenus autre chose que des fleurs ratatinées d'herbier, sans chlorophylle ni couleur... Ces vignes sacrées, que sont les écrits inspirés et les écrits des Pères, n'ont plus, il faut le reconnaître, sous certaines plumes, ni fleur, ni odeur. »

Nous avons cité longuement le Dr Gorce, à qui nous laissons, selon la formule consacrée, « toute la responsabilité de son jugement ».

Constatons seulement que c'est au fond le même reproche que l'on se renvoie, d'un camp à l'autre : pour les uns, Origène a ouvert les voies au rationalisme, pour les autres, ce sont ceux qui l'attaquent et le renient, qui commettent ce crime ! Il y a donc, il doit y avoir un terrain d'entente entre les adversaires de cette querelle. De fait, ce terrain a été délimité avec netteté par S. S. Pie XII dans l'Encyclique *Divino afflante Spiritu*. Les uns et les autres se déclarent ennemis du rationalisme. Les uns et les autres admettent le caractère divin et surnaturel des Ecritures. A notre humble avis, ce n'est pas en un temps où la piété catholique tend à revêtir de plus en plus un caractère *liturgique*, que nous pouvons craindre la disparition de l'attachement aux nombreux sens spirituels ou mystiques de nos Ecritures, car notre sainte liturgie, œuvre admirable de la piété séculaire des enfants du Christ, est toute ruisselante de symbolismes tirés des Ecritures, entendues dans les différents sens spirituels que l'on y peut trouver. Mais s'il était vrai que les sources divines de nos Saints livres courussent le danger d'un dessèchement par excès de littéralisme exégétique, les admirateurs d'Origène auraient quelque raison de pousser les hauts cris. Qu'il nous suffise d'avoir rempli, en signalant ce conflit, notre modeste rôle de chroniqueur.

VII

Parmi les races qui ont peuplé l'Afrique du Nord, il faut faire une nette distinction entre les Berbères et les Arabes. Il y a, de nos jours, de 6 à 7 millions de personnes parlant le berbère, dont 3 millions pour le Maroc seul, et 1300.000 en Algérie. Les principales variétés de populations berbères sont les Kabyles, les Touareg, les Riffains, les Chaouïas. Des historiens soutiennent que les fameux Sarrasins qui envahirent, au VIIIe siècle, l'Espagne et le sud de la France, et qui vinrent se briser contre les rudes Francs de Charles Martel, étaient des Berbères et non des Arabes. Il est certain qu'il y eut, au cours des siècles, de nombreux croisements entre Berbères et Arabes. Mais dans les montagnes du Rif, au Maroc, la race berbère est restée particulièrement pure.

Cette courte introduction va nous servir à comprendre l'article donné par Frère Esteban Ibanez,

[10] C'est évidemment moi qui souligne.

O. F. M., à la revue espagnole *Ecclesia* du 26 novembre, sous ce titre : *Le fonds doctrinal du peuple berbère, opposé à l'orthodoxie musulmane.*

L'auteur de l'article a longtemps séjourné et missionné en Afrique occidentale espagnole, il a en outre pris de nombreux contacts avec les Berbères de l'Atlas et du Sous. Il a vu et étudié les groupements berbères très denses de Marrakech, de Meknès, de Fez et d'autres villes du même genre. Il a constaté personnellement les immenses différences raciales, linguistique, folkloriques entre les Berbères et les Arabes. Et il veut nous faire voir que les croyances religieuse berbères sont tout autres que celles de l'Islam.

La doctrine religieuse du Berbère pourrait s'appeler *l'agurramisme*, c'est-à-dire le culte des saints, alors que le fonds doctrinal des Musulmans se nomme le *morabitisme*.

Le peuple berbère n'a jamais assimilé les doctrines coraniques. Alors même qu'il a été contraint d'introduire dans sa vie quelques enseignements de Mahomet, il ne les a adoptés que comme un vernis tout extérieur. Le Berbère « imite », mais ne digère rien de ce qui lui est étranger. Et cela est surtout vrai des Berbères habitant les montagnes. Il ne manque pas de tribus, dans le Rif, qui ignorent à peu près tout de la religion musulmane.

Le Berbère n'a d'autre code religieux que la loi naturelle, saisie dans les traditions des ancêtres. Il n'a pas de littérature écrite, mais il garde avec soin les traditions orales. Placé en face d'une nature grandiose et fruste, le montagnard berbère sait voir le Créateur partout autour de lui. Il le considère comme un père et un ami. A cette foi naturelle, le Berbère ajoute des superstitions païennes, et des idées animistes analogues à celles des nègres. Il y joint aussi des pratiques musulmanes, et des usages juifs ou chrétiens. Sa religion ne forme pas le moins du monde un tout logique et ordonné. Il n'est pas sectaire, mais compréhensif.

« Son âme, dit Fr. Ibanez, est vaste comme l'horizon de ses montagnes. C'est une religion formée d'un ensemble de croyances anthropomorphiques, de pratiques naturistes et de rites médico-magiques. »

Le peuple berbère est monothéiste, mais en un sens très différent des Musulmans. Le Dieu des Berbères n'est pas celui des Arabes, qu'ils appellent *Allah*. Les Berbères le nomment *Sidi Erbbi* ou simplement *Erbbi*, et au lieu du caractère despotique et justicier de l'*Allah* des musulmans, ils lui reconnaissent, on l'a dit, une note de paternité et de bonté. Le Berbère, par suite, n'est pas fataliste, à l'opposé du musulman. Il garde la notion de son indépendance et de son libre-arbitre. C'est pourquoi la femme berbère jouit, comme en pays chrétien, de droits égaux à ceux de l'homme, ce qui n'est pas le cas dans l'orthodoxie de l'Islam. Mais le Berbère a tant d'admiration pour les œuvres de Dieu qu'il en vient à diviniser ces œuvres mêmes et tombe, sans le savoir, dans une sorte de panthéisme naturiste. Son culte pour les forces naturelles se localise en certaines grottes, sources, ou en certains arbres et animaux, dans lesquels les Berbères voient des puissances occultes et un pouvoir quasi-divin, dont l'on doit attendre toutes sortes de biens ou la guérison de toutes sortes de maux.

Toutefois, ce qui forme le noyau le plus vivant de la religion berbère, c'est *le culte des saints*, que l'on appelle en dialecte berbère du Sous, les *igurramen*. Ce culte s'étend surtout aux régions de l'Atlas et du Sous, et il y revêt une telle force et une telle grandeur qu'il est la véritable « pierre de touche de la vie religieuse en ces tribus ». Comme s'il oubliait Dieu, le Berbère concentre son attention sur ces êtres privilégiés qu'il conçoit comme auréolés d'honneur et de vertu, et qui lui semblent les envoyés de Dieu et les intermédiaires entre le ciel et la terre.

Il y a une différence spécifique entre le *morabo* ou saint musulman et l'*agurram* berbère. Le premier est avant tout un homme instruit, qui connaît à fond le Coran et les doctrines de l'Islam. Le second est illettré, mais c'est un homme de prière et au courant de toutes les traditions religieuses de la race.

L'*agurram* n'est pas seulement un homme du passé, mais aussi un vivant. Qu'il soit mort ou vivant, c'est lui qui est le centre des manifestations religieuses de son peuple. C'est à lui qu'il appartient de faire les sacrifices usuels pour l'expiation des péchés et l'obtention des faveurs célestes. En pays berbère, c'est à peine s'il existe d'autres mosquées que celles qui ont été bâties, récemment sous l'influence d'une politique de prosélytisme islamique. Il existe au contraire une infinité de petits ermitages, appelés *Zaouïas* ou *Morabitos*, surmontés d'une coupole et qui recouvrent les cendres de quelque *agurram*. Tous les ans, se font des pélerinages à ces chapelles ; on y vient en foule de tous les environs et même de loin, selon la célébrité du sanctuaire. On y offre des sacrifices d'animaux ou des aumônes pour les pauvres. Parmi ces « saints », il y a des spécialités protectrices. Aux uns on attribue le pouvoir de faire tomber la pluie ou germer les récoltes, à d'autres, le don de guérir certaines infirmités ou de délivrer des malins esprits, ou enfin d'accorder des grâces particulières.

En dehors de ces grands pélerinages, on rend un culte constant à ces *igurramen*, soit en faisant brûler des cierges jaunes, verts ou rouges, à leur tombeau ou de simples lampes à huile populaires. On offre de l'argent ou des vivres pour les pauvres au gardien de l'ermitage. On offre les premiers fruits ou le premier pain cuit dans un four neuf. Pour obtenir une bonne récolte, il est d'usage de déposer la charrue, dans la maison de l'*agurram*, une fois les labours finis. On vient à ces sanctuaires pour se guérir des fièvres, ou de la morsure d'un chien enragé ; on offre pour cela une aumône, un peu de beurre, ou des grains de blé ou de maïs. Les maux de dents sont guéris par l'offrande d'une poule. De toutes façons comme on le voit le culte des « saints » tient une place immense dans la vie religieuse des Berbères.

Or, toutes ces pratiques sont en contradiction flagrante avec les croyances musulmanes, si bien que les fanatiques du Coran les tiennent pour hérétiques ou païennes. Cela n'inquiète pas les Berbères qui continuent à se montrer rebelles aux prescriptions islamiques et à se refuser aux portes étroites de l'orthodoxie musulmane, pour demeurer obstinément fidèles aux coutumes ancestrales.

VIII

La personnalité du cardinal Spellman est, à coup sûr, l'une des plus rayonnantes qui soient actuellement dans le monde. C'est pourquoi nous ne résistons pas au désir de donner sur lui quelques détails biographiques, en utilisant le court article, condensé de *Life*, qui a été donné par Roger Butterfield à *Sélection du Reader's Digest* de janvier 1950.

Francis-Joseph Spellman est né le 4 mai 1889, à Whitman, au Massachusetts, où son père tenait une épicerie. On peut dire qu'il est l'un des fruits les plus éclatants de ce que les historiens appellent « la mission irlandaise ».

C'est l'un des traits les plus extraordinaires de la féconde et vivace Irlande que d'avoir, au cours du XIXe siècle surtout, envahi pacifiquement, par l'émigration de ses enfants, à la fois la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Or, la foi catholique fait corps avec le sang irlandais. Partout où les Irlandais émigrent, ils apportent leur foi. L'émigration irlandaise en Amérique a été comme une suite d'injections de sang catholique dans la vie nationale. Le jeune Spellman était irlandais, par ses quatre grands-parents, qui avaient débarqué, un beau jour, aux Etats-Unis, dans un bien pauvre bateau et dans un plus pauvre équipage.

« Comme tout bon Irlandais, il avait le goût de la lutte et il organisa même des matches de boxe dans la grange de son père. Il fut tour à tour vendeur de journaux, garçon épicier, livreur et même, pendant tout un été, conducteur de trolleybus. »

Rien de tout cela ne semblait le mettre sur la route qui mène à l'épiscopat. Il n'avait montré, au cours de ses études, que des aptitudes moyennes. Il avait 18 ans, en 1907, lorsque son père l'envoya à l'Université de Fordham, tenue par les Jésuites à New-York-City. Il y fut de nouveau un étudiant moyen. Mais, le jour même où il obtenait son diplôme de fin d'études, il informait ses parents de son désir d'être prêtre. Pour cela ,il désirait entrer au Collège américain de Rome. Tous ceux qui connaissent les milieux étudiants de la Grégorienne se souviennent des jeunes séminaristes américains qui la fréquentent. Spellman avait 22 ans, lorsqu'il vint se plier aux règles austères, si différentes des usages sportifs des grandes Ecoles en Amérique, du Séminaire américain de Rome. Cette fois, le jeune homme sortit nettement du rang, par son travail et ses capacités. Il s'attira la bienveillance d'un de ses professeurs, Mgr Francesco Borgongini-Duca, qui devait être dans la suite l'un des négociateurs des accords du Latran. Spellman fut ordonné prêtre, en pleine guerre, en 1916, et revint en Amérique pour être vicaire à la paroisse de Tous-les-Saints, à Boston. Peu après il devenait rédacteur en chef du journal catholique local : *Le Pilote*. L'Année sainte, en 1925, le ramena à Rome et il y trouva son ancien maître, Mgr Borgongini-Duca, à la secrétairerie d'Etat où il était le bras droit du cardinal Gasparri.

« Un jour où Sa Sainteté le pape Pie XI recevait un groupe de pèlerins venus d'Amérique, après l'allocution qu'il leur avait adressée en italien, suivant l'usage, il se tourna, par un geste instinctif, vers F. J. Spellman, pour lui demander de traduire ses paroles en anglais. Celui-ci le fit aussitôt, avec la plus grande aisance. »

Pie XI connaissait assez l'anglais pour constater à la fois l'exactitude et l'élégance de la traduction. Ce fait eut de grandes conséquences, pour la carrière du jeune prêtre, qui avait alors 36 ans. La Secrétairerie d'Etat tint à le garder à Rome, en qualité d'interprète officiel du Vatican. Il avait à traduire en anglais des documents latins ou italiens, à introduire des visiteurs américains de marque et autres choses de ce genre. Il remplit ces fonctions durant 7 ans, de 1925 à 1932. Ce fut au cours de cette période que Spellman fit connaissance de Mgr Pacelli et se lia d'amitié avec lui, à partir de 1928. Tout le monde sait que le pape Pie XI avait été un fervent alpiniste ; on sait moins que Pie XII avait aussi le goût des grandes ascensions de montagne. Spellman et Pacelli firent ensemble de magnifiques excursions en Suisse. L'abbé Spellman reçut la prélature romaine à l'occasion des accords du Latran, où il eut à jouer un rôle secondaire sans doute, mais néanmoins remarqué, à propos de la législation du mariage dans la loi italienne. Il servit d'autre part, à maintes reprises, de traducteur et d'expert radiophonique, pour les émissions du Vatican, lorsque, par les soins de Marconi, cette station eut été créée, en 1931. Enfin, Mgr Spellman intervint, comme émissaire de Pie XI, auprès de l'*Associated Press* et de l'*United Press*, dans la lutte entre le Saint-Siège et le fascisme, au sujet de l'embrigadement de la jeunesse.

Tout cela explique pourquoi Mgr Spellman fut sacré évêque, à Rome, le 8 septembre 1932.

« Le cardinal Pacelli officiait en personne et il avait offert à Mgr Spellman les ornements sacerdotaux dont il s'était revêtu lors de son propre sacre ; ils avaient servi auparavant à deux papes, dans les mêmes circonstances solennelles. Ils sont aujourd'hui conservés comme reliques à l'Université de Fordham. »

Revenu en Amérique, Mgr Spellman, évêque-auxiliaire de Boston, fut vite populaire par sa grande charité et sa simplicité toute démocratique. En 1936, il eut la joie d'accueillir aux Etats-Unis le cardinal Pacelli et de lui servir de guide en avion ou en voiture, à travers toute l'Amérique. Mais voici que le cardinal Pacelli devient pape, en 1939, en des circonstances déjà tragiques. Le siège de New-York étant devenu vacant, par la mort du cardinal Hayes, ce fut Mgr Spellman qui reçut sa succession, en 1940. Au cours de la guerre mondiale, il fut l'aumônier-général des forces armées américaines. Il fut ainsi le pasteur de millions de combattants, le supérieur de 5.370 aumôniers militaires. Il parcourut plus de 150.000 km en avion et visita 24 nations. Un jour qu'il allait prendre l'avion à Rome pour New-York, la « météo » se trouva si menaçante, qu'un général américain de haut rang reçut l'interdiction de partir. Mais Mgr Spellman ne quitta pas sa place à bord, et devant la mauvaise humeur du général, il eut ce mot :

— « Que voulez-vous ? Les archevêques, çà ne vaut pas cher ! »

Durant les sombres années du conflit, Mgr Spellman veilla personnellement à ce que le pape et les ressortissants de la Cité du Vatican fussent convenablement ravitaillés.

L'archevêque de New-York est un homme « court et rond », au visage rose, aux yeux spirituels et doux, à la volonté énergique et tenace. C'est aussi un écrivain et un poète abondant. Quatre au moins

de ses livres sur la guerre ont compté parmi ce qu'on appelle là-bas les *best-sellers*, en atteignant des tirages de 500.000 exemplaires. Il n'est pas seulement un excellent speaker radiophonique, un chauffeur d'auto de premier ordre, mais aussi un pilote d'avion muni de son brevet depuis 1926.

Il a pourtant mieux que tout cela encore :

« Sa foi ardente, son très grand charme personnel, une connaissance profonde des hommes et de leurs intérêts temporels, son intelligence, sa richesse intérieure et de rares talents d'homme politique et d'homme d'action. »

Il est resté pour le pape un vénérable ami. Il est de ceux que le Saint-Père reçoit dans ses appartements privés, au quatrième étage du Vatican, et avec qui, après de longs entretiens, il aime à aller prier en sa chapelle particulière, pour les vastes intérêts de la catholicité.

IX

Cette amitié entre Pie XII et le cardinal Spellman nous amène, comme par une transition naturelle, à parler d'une autre amitié célèbre de notre temps, celle de Roosevelt et Hopkins. Mais il s'agit cette fois de deux défunts. D'autre part, à la différence de Mgr Spellman, Hopkins, qui fut l'*alter ego* du Président des Etats-Unis, son confident, son conseiller, son collaborateur de toutes les heures, ne porta aucun titre officiel et ne fut ni ministre, ni ambassadeur en titre, ni général. C'est Pierre Frédérix qui nous parle de lui, dans la *Revue de Paris*, de décembre 1949.

Hopkins était né, en 1890, à Sioux City, au fond du Middle West. Ses origines étaient modestes, tandis que celles des Roosevelt étaient hautement bourgeoises. Le père de Hopkins était sellier et sa mère institutrice. Il passa par des études simplement secondaires, qu'il ne put faire qu'en se louant, pendant les vacances, dans des fermes ou des briquetteries. Sa mère appartenait à l'Eglise méthodiste et le jeune homme tenait d'elle une sorte de zèle missionnaire. Au sortir du collège, il obtint un poste d'assistant social et se dévoua sans réserve à ses fonctions qui lui permirent de connaître les misères des grandes villes. Dès qu'il eut quelques dollars, il épousa une compagne de travail, dont il eut trois fils, mais dont il se sépara par le divorce, au bout de 17 ans. Lors de la guerre de 1914, il ne fut pas jugé bon pour le service, mais remplit des tâches de premier plan, à la Croix-Rouge. Il devint directeur de l'Association anti-tuberculeuse de New-York et il occupait ce poste, au temps de la crise économique de 1929. En 1931, Franklin Roosevelt, qui était alors gouverneur de l'Etat de New-York, lui confia l'administration du *Relief* ou Secours aux chômeurs. Mais voici le grand tournant de sa vie : Roosevelt entre à la Maison-Blanche, le 4 mars 1933. Dès le 22 mai, Hopkins, remarié, reçoit la Direction du *Relief* pour tout le pays, et il y a 12 millions de chômeurs ! Le voilà donc engagé à fond dans le *New Deal* ou politique économique nouvelle du Président. Hopkins crée 4 millions d'emplois et distribue 9 milliards de dollars, en allocations ou travaux. Il est avant tout humain, c'est-à-dire que l'argent ne compte pas pour lui, ni le sien, ni celui de l'Etat. Il se jette à corps perdu dans la bataille contre la misère. Le seul livre qu'il ait écrit a pour titre : *Dépenser pour économiser*.

Notez que cet homme a aussi constamment à lutter pour lui-même : sa seconde femme meurt, lui laissant une petite fille. Il lui faut se faire opérer d'un cancer à l'estomac. Quand la guerre éclate, en 1939, les médecins, qui heureusement se trompent souvent, ne lui donnent qu'un mois à vivre. En fait, il va devenir l'inséparable de Roosevelt, s'installer à la Maison-Blanche, et lui, qui n'a jamais rien su des questions militaires, on le verra s'intéresser à la lutte à mort contre le nazisme, alors qu'il ne se soutient qu'à force de piqûres, de transfusions de sang et de soins dans les cliniques ou les hôpitaux. Il retrouvera assez de vitalité pour se remarier en 1942. Mais le travail et les voyages l'épuisent. Tandis que Roosevelt meurt le 12 avril 1945, Hopkins lui survit, reçoit encore une mission de Truman auprès de Staline, et expire à l'hôpital à la fin de janvier 1946.

Il a laissé une documentation énorme. Ses héritiers ont chargé Robert Sherwood, dramaturge connu, de publier ce qu'on a appelé *« les Papiers Hopkins »*. C'est un les livres les plus commentés aux U. S. A. Sur bien des points, ces 1000 pages de texte serré n'apportent rien de nouveau, mais jettent des lumières sur deux ou trois questions de premier ordre et c'est là ce qu'il nous faut recueillir.

1° *Sur Pearl Harbour*. — Il résulte des Papiers Hopkins que la politique de la Maison-Blanche, en 1941, était de saisir le premier prétexte possible pour engager les U.S.A., peu enclins à la guerre, dans le conflit en Europe, mais que, pour cette raison même, sans rien céder d'essentiel au Japon, il était nécessaire de temporiser avec lui et d'éviter, si possible, la guerre sur deux fronts.

Lorsque les ennemis de Roosevelt l'accusent d'avoir voulu Pearl Harbour, de n'avoir rien fait pour s'opposer à l'attaque très facile à prévoir des Japonais, ils avancent une énormité invraisemblable. On pouvait croire que le Japon dirigerait ses assauts contre le Sud-Est de l'Asie, c'est-à-dire contre la Malaisie, la Birmanie, ou Hong-Kong.

« Personne (à Washington) ne pensait que les Japonais seraient techniquement assez forts et politiquement assez fous pour se jeter, *en même temps*, sur les bases des Américains et surtout sur les îles Hawaï. C'est à une erreur de jugement et non à un calcul machiavélique que doit être imputée la surprise de Pearl Harbour. »

Dans la crainte de l'opposition *isolationniste*, Roosevelt et ses conseillers ne voulurent pas faire le moindre geste qui pût être interprété comme une provocation, même lorsqu'ils furent certains que le Japon allait partir en guerre. On peut donc dire que Pearl Harbour fut au contraire la conséquence de l'état d'esprit isolationniste. Seulement, ce que Roosevelt n'avait pas prévu, ce fut l'attaque dans cette direction. Il pouvait s'attendre à la perte de l'Asie, mais non à un assaut direct sur la flotte américaine. Aussi, quand les dépêches effroyables arrivèrent au sujet du désastre du 7 décembre 1941, après un violent accès de colère, Roosevelt et Hopkins, comprirent-ils que la catastrophe était, au fond, pour leur pays un avantage inespéré.

« Les Japonais ont réalisé en un instant ce qu'il désespérait (Roosevelt) d'obtenir : l'union de tous les Américains, leur entrée, sans réserves mentales, dans la guerre.»

2° *La genèse du second front.* — Mais un nouveau péril apparaissait : le public américain ne voyait plus que l'attaque japonaise et oubliait l'Europe. Ce fut le mérite de Roosevelt de maintenir sa directive n° 1 : « abattre Hitler d'abord ».

Grâce à la politique, si souvent décriée, du maréchal Pétain, l'Afrique du Nord était libre des Allemands. Ce fut l'une des premières idées stratégiques de Roosevelt que la bataille de libération prendrait là son point de départ. Mais l'Etat-Major voit les choses autrement : on songe à un débarquement dans la Manche et Staline réclame sans cesse « le second front ». En mars 1942, Eisenhower, jeune général, récemment nommé chef du « Bureau des Plans de Guerre », établit un plan d'invasion de la France, entre Le Havre et Calais pour le printemps 1943. Molotov a beau insister, à Londres, pour que le second front soit ouvert dès 1942. Les Britanniques lui répondent : impossible. Mais Roosevelt songe à une tête de pont à Cherbourg et promet la chose pour la fin de 1942. C'était en juin. En juillet, il se produit du nouveau : Rommel fonce vers l'Egypte ; Churchill est allé voir les divisions américaines à l'entraînement et ne croit pas qu'elles soient en état d'attaquer le mur de l'Atlantique, de front. D'autre part, il recule devant les sacrifices nécessaires, il ne veut pas que la Manche devienne « une rivière de sang ». Finalement, le débarquement en Afrique du Nord sera décidé au milieu de juillet 1942. Ce ne sera qu'en mai 1943 que sera adopté le « plan Overlord », qui ne pourra commencer à s'exécuter que le 6 juin 1944.

« Le débarquement en Normandie y remplace le débarquement privitivement projeté entre Le Havre et Calais : le Cotentin, qui était l' « accessoire » devient le principal. Le débarquement complémentaire entre Toulon et Marseille sera décidé le 15 août 1943, à la conférence de Québec. »

On a souvent dit que Churchill repoussait le « plan Overlord ». Les Papiers Hopkins démontrent le contraire. Quinze jours après le débarquement à Alger, Churchill câblait à Roosevelt que « le débarquement en Afrique ne pouvait être un substitut au débarquement en France. » Mais il paraît exact que, durant l'hiver 1943-1944, Churchill penchait à frapper « le crocodile allemand » par des coups au « bas-ventre », c'est-à-dire en Méditerranée et spécialement dans les Balkans, en sorte que « la course des blindés de Saint-Lô à Berlin ne fût plus qu'un épilogue facile ». Il est clair par ailleurs que Churchill aurait préféré ne pas laisser à Staline le titre et les profits de « libérateur des peuples balkaniques ». Nous savons ce qu'il a su tirer de ce titre.

3° *Le « mystère » de Téhéran et de Yalta.* — Est-il donc vrai que, la guerre ayant été gagnée en Afrique et en Normandie, la paix a été perdue à Téhéran (28 novembre - 3 décembre 1943) et Yalta (3-10 février 1945) ? Est-il exact que Roosevelt a fait, en ces deux conférences, des concessions inconsidérées et irréparables à Staline ?

Au point de vue militaire, c'est à Téhéran que le plan Churchill d'intervention dans les Balkans fut écarté par ses deux partenaires. Il ressort des Papiers Hopkins que si l'on parla à Téhéran de l'après-guerre, aucune décision, aucun engagement n'y furent pris. Certes, Churchill et Roosevelt savent fort bien que Staline ne veut plus lâcher les Pays baltes et ils les lui abandonnent tacitement Ils savent aussi que « l'oncle Joe » veut établir la frontière russo-polonaise sur ce qu'on appelle la ligne Curzon, quitte à dédommager la Pologne à l'ouest. Mais sur tout le reste plane l'incertitude et Staline, lorsque Churchill essaie de le sonder sur « les intérêts territoriaux de l'U.R.S.S. » se borne à répondre de manière sybilline :

« Il est inutile de parler pour le moment de désirs soviétiques ; lorsque le moment viendra, nous parlerons. »

A ce moment, les armées soviétiques sont encore à 300 km de la Bessarabie, à 150 de l'ancienne frontière polonaise.

Roosevelt toutefois expose à Staline comment il conçoit l'organisation future des Nations Unies, l'O. N. U. :

« Une Assemblée générale d'une quarantaine de membres, un Comité exécutif restreint pour les questions non-militaires, et les quatre « Policemen » (Etats-Unis, Grande-Bretagne, U.R.S.S. et Chine) chargés d'assurer la paix, au besoin par la force. »

Remarquons au passage le caractère utopique de ces idées de Roosevelt et d'Hopkins : en premier lieu, ils ne font aucune place à la France, ils ignorent donc délibérément le « ressort » de cette nation dont Smuts ose prédire l'effacement pour 50 ans ; 2° Roosevelt n'a pas l'air de penser que la paix pourrait être mise en péril par un des quatre « policemen » qu'il a prévus. Il ne pressent rien des ambitions dévorantes — c'est bien le mot qui convient — de la Russie soviétique, rien des bouleversements possibles de la Chine, auxquels nous venons d'assister, rien de la rouerie du fameux « *veto* » qui permettra à l'U.R.S.S. de rendre inefficaces toutes les décisions de l'O.N.U.

Bref, à Téhéran, nulle décision si ce n'est militaire, c'est-à-dire l'application du plan « Overlord » et abandon de l'offensive dans les Balkans, et, dans le domaine politique, échange de vues sans consistance, dont Staline sera le premier à se jouer. Il est visible que les dirigeants américains connaissaient fort mal les problèmes européens et qu'ils ont sous-estimé le péril communiste. La situation où se débat le monde actuellement est une conséquence de leur cécité très involontaire, mais trop réelle.

D'autant plus que si Téhéran n'avait rien décidé pour l'après-guerre, au contraire Yalta fut essentiellement une conférence politique. On ne voit, dans les Papiers Hopkins, aucune trace de résistance américaine aux ambitions russes. C'est là que le sort de l'Europe a été réglé. C'est là que le Rideau de fer a été tracé en plein centre de cet infortuné continent.

« La suite des événements allait démontrer bientôt qu'il eût été très facile aux troupes américaines d'atteindre Berlin et Prague avant les Russes. On peut donc reprocher ici aux dirigeants anglo-américains d'avoir sous-estimé leurs forces et laissé à l'occupation soviétique, par avance, une part trop belle. »

Ajoutons qu'à Yalta ce furent Churchill et Eden, qui insistèrent pour inclure la France au nombre des puissances occupantes en Allemagne.

« Winston et Anthony, a noté Hopkins, se battirent comme des tigres pour la France. »

Mais notre pays avait contre lui la Russie, et Roosevelt restait plus ou moins neutre dans l'affaire. Il croyait au contraire, et Hopkins aussi, à

la sincérité de Staline ! Au fond, ce fut là leur erreur à tous deux, une erreur que l'univers n'a pas fini de déplorer. Les engagements de Yalta n'étaient pas mauvais en soi, mais les Russes n'en ont tenu aucun compte et cela devait être prévu. Avant sa mort, Roosevelt eut le temps de dire à Churchill :

« Les Russes n'emploient pas les mots dans le même dessein que nous. »

Il aurait pu s'en aviser un peu plus tôt !

Eisenhower n'est pas d'un autre avis, quand il dit en son livre : *Croisade en Europe :*

« J'ai toujours eu l'impression que les Alliés auraient pu probablement arriver à un accord leur attribuant une zone d'occupation plus étendue que celle qu'ils ont obtenue. Je crois que si nos chefs politiques avaient été aussi convaincus que nous... de la certitude de la victoire à l'ouest, ils auraient insisté à Yalta, pour que l'Elbe fût la ligne de démarcation naturelle, ou point de vue goégraphique entre les zones Est et Ouest. »

X

Est-ce illusion ? Ceux qui sont au bord de la nouvelle Chine ont l'impression qu'elle dresse, elle aussi, un « Rideau de fer » à ses immenses frontières pour remplacer l'antique Muraille !

L'Agence *Fides* du 10 décembre a publié une correspondance de Hong-Kong, où nous lisons :

« La Chine est de plus en plus coupée du reste du monde. Personne n'est autorisé à y pénétrer et personne non plus n'a le droit d'en sortir. En même temps, elle entre dans la zone du grand silence ; les informations de l'étranger n'y parviennent plus et les postes de radio y sont strictement interdits. »

Malgré tout, des nouvellles réussissent à s'infiltrer. On a la certitude que « la libération de la Chine n'est pas autre chose qu'un lent mais progressif étouffement des derniers vestiges de liberté et d'indépendance dont jouissait encore le pays. »

Tout cela n'est pas arrivé du premier coup, et cependant s'est réalisé rapidement. Les « libérateurs » sont de ceux qui excellent à cacher leur jeu. Ils n'avaient sur les lèvres que ces belles paroles que le cœur de l'homme accueille toujours avec tant d'avidité : « justice, égalité, amour du peuple ». Mais dès que leur pouvoir a été installé solidement, ils ont changé non de langage, mais de conduite. Des impôts exorbitants sont venus frapper les produits de première nécessité : riz, légumes, sel, bois, etc. L'argent a disparu, le papier-monnaie l'a remplacé, et ce papier perd sa valeur de jour en jour. L'égalité promise est en voie de réalisation, mais c'est l'égalité dans la misère. La terreur est à l'ordre du jour. Nul n'ose se montrer en public bien vêtu, ni faire des achats trop voyants, de peur d'être inscrit d'office sur la liste des suspects. D'où « arrêt du commerce, marasme des affaires, atmosphère d'asservissement et d'oppression. »

« La propagande communiste se concentre sur les jeunes de 16 à 26 ans, étudiants en particulier, auxquels on ne cesse de vanter les gloires de la Russie, la grandeur du parti communiste, les libertés nouvelles de la Chine libérée. »

C'est dans le cadre de cette propagande que Mao-tsé-toung est venu, accompagné de quinze wagons de cadeaux — surtout des porcelaines historiques et artistiques — offrir ses vœux à Staline, pour ses 70 ans. Les louanges adressées au « père des peuples » ne réussissent pas à étouffer le profond et formidable gémissement des esclaves enfermés derrière le rideau de fer, et des victimes des camps de concentration. De plus en plus, la planète est divisée en deux sortes d'hommes, comme s'il s'agissait de deux planètes différentes, mais qui seraient capables d'en venir aux mains d'un moment à l'autre !

XI

Détournons nos regards attristés de ce spectacle déplorable. Dans le même numéro de l'Agence *Fides*, une statistique nous est offerte qui mérite d'être méditée. Le tableau est intitulé : *L'avance du catholicisme en pays de mission au cours des 25 dernières années.*

Cette statistique comporte le pourcentage des accroissements, pays par pays. Cela nous permet d'indiquer l'ordre de préséance des régions, sous le rapport de l'accroissement. Le premier prix — et de loin — appartient à l'Afrique, dont le nombre de chrétiens de 1923 a été multiplié, en 25 ans, par 4,60. En Asie, le coefficient d'augmentation n'a été que de 1,67, bien que l'Indonésie ait atteint celui de 5,10 et les Philippines, 5,30. Le plus faible pourcentage a été celui de l'Australie-Océanie, où l'augmentation a été non de 1,12, comme le dit par erreur notre tableau, mais de 1,23.

Si maintenant nous revenons à l'Afrique, nous relevons les chiffres suivants : Congo belge, 7,70, ce qui veut dire que le nombre des chrétiens de 1923 se trouve, en 1948, multiplié par 7,70. Le second prix de l'accroissement est obtenu par les territoires britanniques, avec coefficient de 4,90 ; le troisième prix, aux territoires espagnols, avec 3,60 ; le quatrième, à l'Afrique du sud, avec 3,30, et le cinquième aux territoires français, avec 3,14.

Dans l'ensemble, la population catholique des pays de mission a passé de 10.640.000 à 23.765.000, soit une augmentation de 2,20.

Ces chiffres illustrent fort bien la parole du pape :

« Le soleil luit tantôt ici, tantôt là : le soleil de la grâce luit aujourd'hui sur l'Afrique. »

Nous avons parlé, dans nos dernières Causeries, à deux reprises, des Séminaires d'Afrique. Aujourd'hui, il nous est possible de parler des Ecoles au Congo belge. Le n° du 15 décembre 1949 de la revue *Grands Lacs* est en effet consacré en entier aux rapports des visiteurs des établissements des Frères des Ecoles chrétiennes, au Congo belge, avec ce titre général : *L'Etoile au pays des Fétiches.*

Cette « étoile », c'est celle qui se trouve au blason spirituel des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Vue d'ensemble : actuellement, les Frères dirigent au Congo, 9 établissements scolaires : classes primaires ou moyennes, écoles professionnelles pour le travail du bois et du fer, pour l'électricité, l'agronomie, l'élevage, l'imprimerie et l'automobilisme, écoles normales pour la formation d'instituteurs et de moniteurs indigènes, une académie d'art imitant les écoles de Saint-Luc belges, un juvénat, un noviciat et un scolasticat. De plus, depuis février 1949, — qui est là-bas le commencement de l'année scolaire — on a mis en marche, à Boma, un type nouveau d'humanités modernes, comportant

deux sections : une division administrative et commerciale et une division de géomètres-arpenteurs.

Pour toute cette gamme d'enseignement, ce qui manque, hélas ! ce sont les ouvriers. En gros, on compte 75 Frères belges et 25 Frères noirs, en tout 100, pour 7.000 enfants ou jeunes gens : moyenne 70 enfants par maître !

Nous pouvons bien dire avec le T. H. Frère Denis, Vicaire-Général de l'Institut :

« Prions le Père céleste qu'il envoie des ouvriers à sa vigne : les récoltes sont abondantes et les moissonneurs en petit nombre ! »

Quels résultats obtient-on dans ces écoles ? C'est ce que le Frère Philippe, Visiteur-Provincial du District de Belgique-Nord, puis le Frère Emile, Visiteur du District sud, nous exposent l'un après l'autre, en des conclusions convergentes.

Un premier point est frappant : c'est l'avidité des petits noirs pour s'instruire. La difficulté n'est pas de peupler les écoles, mais bien de fermer la porte à ceux que l'exiguité des locaux ne permet pas d'y accueillir. Rien n'égale le zèle et l'assiduité des négrillons.

« Ils viennent souvent de plusieurs heures à la ronde, nu-pieds, par les sentiers de la brousse... et ils sont là, le matin, très tôt, très ponctuels, à la messe par laquelle débute la journée. Ils prient et chantent avec âme, beaucoup communient quotidiennement. Pour nombre de chez nous, ils seraient des modèles de ponctualité et de piété : beaucoup de ces jeunes gens vivent d'ailleurs encore toute la ferveur de la grâce baptismale. »

Si l'on considère maintenant les aptitudes révélées par ces jeunes intelligences, on constate les faits que voici :

1° Des interrogatoires et des tests de toute nature, il ressort que « les jeunes Noirs sont pour le moins aussi intelligents que leurs émules de Belgique. Avec cependant, semble-t-il, plus de mémoire et d'imagination, et moins de facilité d'abstraction et de rigueur de raisonnement ».

2° Les enfants noirs commencent plus tard que chez nous à aller à l'école — et souvent on ne connaît leur âge que très approximativement — mais en un an d'école, ils arrivent, en lecture et calcul, à des résultats « étendus, rapides et sûrs ».

3° Les négrillons sont désavantagés par rapport aux enfants de chez nous par la carence de milieu cultivé et civilisé, hors de l'école. On a peine a se figurer tout ce que l'enfant apprend, sans s'en apercevoir — pas seulement en bien, hélas ! — hors de l'école, soit dans sa famille, soit dans la rue. Cela est surtout vrai pour la connaissance de la langue française. Le petit Noir ne l'apprend qu'à l'école, et bien des termes ne lui disent absolument rien.

4° Les programmes scolaires au Congo sont trop fidèlement calqués sur ceux d'Europe et gagneraient beaucoup en efficacité à être adaptés au milieu congolais. Les manuels sont de chez nous. Les grands chênes, les rossignols, les blés d'or, dont il est question dans les dictées ne disent pas grand chose à un petit noir ! C'est donc avec grande satisfaction que l'on doit enregistrer le travail d'une commission de Frères qui s'est attelée, avec compréhension et courage, non seulement à l'adaptation de *nos* livres scolaires, mais aussi et surtout à la création de livres spécifiquement congolais.

4° L'instruction du Noir se fait, le plus souvent en vue de l'entrée dans les cadres administratifs, sous la direction des Blancs. Il s'ensuit que l'instruction des petites filles est, relativement, jusqu'ici négligée.

5° Par dessus tout, il faudra éviter de tomber dans cette erreur fondamentale de nos systèmes scolaires européens : l'oubli partiel de l'*éducation* ou tout au moins son effacement devant l'*instruction*. L'instruction sans l'éducation est l'une des tares les plus dangereuses de notre temps : trop d'écoles fournissent des cadres à l'armée du désordre, du matérialisme, de la révolution et de l'incroyance !

Terminons par ces beaux vers du Visiteur, le Frère Emile :

Sous l'averse de feu des soleils verticaux,
Au bord des murs épais des forêts millénaires,
J'ai reconnu le chant de vos abécédaires
Et compris que, par vous, s'ouvrent des temps nouveaux.

Au peuple méprisé que d'infâmes bourreaux
Ont trop longtemps courbé sous la terreur, ô Frères
Vous avez apporté les divines lumières
Qui font briller le ciel jusqu'au fond des tombeaux.

Sur les fronts redressés, la vérité frissonne,
Dans les yeux éblouis, une beauté rayonne
Et l'esclave d'hier est aujourd'hui chrétien !

Poursuivez votre effort, puisque la tâche abonde !
Usez-vous sans compter à l'âpre quotidien ;
Par vous l'Eglise encor veut façonner le monde ! »

L. CRISTIANI.

* *

P. S. — « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ». Ce proverbe, d'une application journalière, en toute discussion amicale, est encore bien plus de mise, lorsque la politique intervient. On sait à quel point, elle envenime tout ce qu'elle touche.

Nous recevons de Québec une étude rectificative au sujet du paragraphe consacré à la grève de *l'amiante*, au Canada, dans notre Causerie du 1er décembre 1949. Cette étude est signée Pierre Renaison. Et s'il nous est interdit, à l'*Ami du Clergé*, de prendre parti dans un dissentiment si délicat et si difficile à arbitrer, nous estimons au contraire de notre devoir de faire entendre l'opinion adverse, en face de celle que M. Pelletier a exprimée et que nous avons résumée.

Un premier point à rectifier est le suivant : Ce ne fut pas le gouvernement *canadien* qui prépara le Bill n° 5, mais bien le gouvernement *provincial* de Québec, présidé par M. Duplessis. Ce dernier au surplus n'a pas été remplacé par M. Saint-Laurent, comme nous l'avons dit, mais il est toujours à la tête de la province de Québec, tandis que M. Saint-Laurent préside le gouvernement à Ottawa.

Notre correspondant assure que la grève de l'amiante fut avant tout une « grève politique », ayant pour but de combattre M. Duplessis, chef de l'Union nationale.

Toujours selon la même source, le journal *le Devoir*, qui fut jadis le meilleur organe catholique du Canada, a évolué, depuis 1947, jusqu'à devenir « un organe démocrate avancé, dans le genre du défunt *Sillon* ». Aussi, ce journal a-t-il perdu beaucoup d'abonnés. Il a soutenu « des organisateurs communistes », fait l'éloge d'écrivains tels que

Voltaire, Sartre, Montherlant, donné un article injurieux contre Louis Veuillot. Lorsque ce journal présente l'Union nationale comme « réactionnaire et anti-ouvrière », il ne tient pas compte des excellentes lois faites par le gouvernement provincial Duplessis en faveur des ouvriers et sous l'impulsion d'un ouvrier authentique, M. Barrette, ministre du Travail.

D'autre part, le Bill n° 5, nous dit-on, a été simplement renvoyé à plus tard, pour examen et, en tout cas, l'épiscopat canadien ne s'est pas prononcé sur son texte.

A noter aussi que le gouvernement Duplessis, loin d'être indifférent aux maladies appelées amiantose et silicose, a pris les mesures en son pouvoir pour y porter remède.

Enfin, la grève de l'amiante fut déclarée illégale, parce que le syndicat n'avait pas passé par l'arbitrage obligatoire, avant de la déclarer. Il serait faux du reste que cette loi de l'arbitrage ait régulièrement tourné contre les ouvriers.

Enfin, et c'est le plus grave, il est inxeact que le fait, pour les évêques canadiens, de faire faire des quêtes pour les grévistes, ait été une approbation de la grève. Et il serait injuste de donner à entendre qu'il y ait, au Canada, un conflit entre l'Eglise et l'Etat. Au contraire, les relations *actuelles* entre les deux pouvoirs sont excellentes. Et nous terminerons cette mise au point par les lignes suivantes de notre correspondant :

« Il y a entente cordiale entre nos gouvernants et l'épiscopat, sur les questions qui touchent la religion, l'éducation et la morale. Tous les ministres du gouvernement provincial sont des catholiques pratiquants dans leur vie privée, et, dans la vie publique, ils suivent, d'une façon générale, les principes chrétiens, quoiqu'il puisse y avoir quelques faiblesses inhérentes à la nature humaine et au système démocratique. »

En dépit de la discrète réserve insinuée dans ces dernières lignes, nous ne pouvons que féliciter nos frères canadiens de cet accord entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Il ne saurait rien se faire d'utile et de bienfaisant, en dehors de cette harmonie.

L. C.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Georges Hardy. — **Un apôtre d'aujourd'hui. Le R. P. Aupiais, Provincial des Missions Africaines de Lyon.** — In-8 de 320 p., 425 f. — Paris, Larose, 1949.

C'est plus qu'une biographie que présente cette brochure, et une biographie déjà singulièrement attachante par les qualités exceptionnelles et par l'étonnante activité de celui qui en est l'objet ; c'est l'exposé complet d'une doctrine intelligente et généreuse sur un problème d'une actualité brûlante, le problème du contact des races et des civilisations, ou le problème colonial.

Le R. P. Aupiais était de la lignée des « grands coloniaux », des Pigneau de Béhaine, des Brazza, des Lavigerie, des Lyautey. Il avait le sens de l'organisation avec des intuitions divinatrices. Ses méthodes ont eu la consécration du succès. Pendant les 28 années de son ministère au Dahomey, il a su conquérir l'âme des Noirs, au point qu'ils décident de présenter sa candidature à l'Assemblée nationale Constituante en 1945. Son élection triomphale provoque une explosion d'enthousiasme dans toute la colonie, mais, vingt-trois jours plus tard, la radio y apportait la foudroyante nouvelle de sa mort, alors qu'il s'apprêtait à lutter avec des armes nouvelles pour la grande pensée de sa vie, la réhabilitation des Noirs. Il s'est élevé avec force contre le préjugé de couleur qui voudrait leur attribuer une infériorité définitive, comme à la race maudite de Cham. Selon lui, les habitudes de cruauté qu'on leur a reprochées ne leur sont pas particulières, et leur prétendue lubricité est elle-même plus apparente que réelle.

C'est sur une volonté de compréhension mutuelle renforcée et sur l'exercice d'une charité fraternelle puisée dans l'Evangile, que compte le R. P. pour obvier à ces généralisations hâtives et dissiper ces préventions injustes. Il a observé de près ces sociétés noires auxquelles il attribue un « trésor de moralité » dû à leur rapprochement de la terre : leur vertu est paysanne ; d'où leur esprit familial, leur fidélité à la tradition et leur respect de la règle et du chef. Il leur reconnaît un « trésor de culture », culture littéraire et artistique, comme en témoigne l'exposition d'art dahoméen organisée par lui à son retour en France en 1926. Il leur trouve même un « trésor de spiritualité » fort éloignée de ce grossier fétichisme que des voyageurs superficiels se sont plu à dépeindre.

L'auteur a su admirablement tirer des documents mis à sa disposition et de son commerce intime avec le R. P. une véritable thèse, confirmée d'ailleurs par le progrès des études ethnologiques, et dont l'application serait de nature à réaliser à coup sûr l'avenir intellectuel et moral des populations indigènes de l'A. E. F.

La leçon qui découle de cette belle étude et de cette grande vie, c'est que le drame colonial ne s'explique pas seulement par l'intensité des excitations extérieures, ou par les méfaits d'un « colonialisme » impérialiste, mais plus encore peut-être par un certain mépris du « civilisé » condescendant à l'égard du « primitif » méconnu et dont les qualités intimes auraient été sous-estimées. D'où cette idée d'une « Union Française » conçue comme une Fraternité, dont le R. P. Aupiais aura été un des meilleurs artisans. Aussi le gouvernement français vient-il de le citer à l'ordre de la Nation.

---

1. J.-P. Brisson. — **Gloire et misère de l'Afrique chrétienne.** — In-8 de 320 p., 420 f. — Paris, R. Laffont, 1949.
2. S. Aurelii Augustini. — **Confessionum libri XIII,** *introductione et notis aucti cura et studio Josephi* Capello. — In-8 de LIV-604 p. — Turin, Marietti et Paris, Lethielleux, 1948.

1. — On ne peut lire sans émotion et admiration cet ouvrage sur l'Afrique chrétienne, quand on sait qu'il a été composé par un homme privé de la vue depuis son jeune âge, qu'un travail acharné, secondé par le dévouement d'une épouse, a conduit jusqu'à l'agrégation ès-lettres. Une étude sur Ste Angèle de Foligno, une traduction du *Traité des Mystères* de S. Hilaire ont déjà précédé ce volume, et d'autres travaux du même auteur sont annoncés.

Le vrai titre de cet ouvrage devrait être : *Le christianisme dans l'Afrique romaine.* Le récit se termine en effet avec la mort de S. Augustin et la conquête vandale. A peine quelques mots sur les innombrables martyrs de Genséric et d'Hunéric ; simple allusion au